

Réf : CNIG 2025-003

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Ordre du jour

- **Étude préalable à la structuration d'une gouvernance territorialisée de la donnée en Nouvelle-Aquitaine : concertation avec les collectivités**
- **Groupe de travail « Gouvernance de la donnée territoriale » : point d'étape et poursuite des travaux. Voir [projet de mandat](#)**
- **Jumeau numérique de la France : point d'étape et retour sur l'appel à commun**

Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- disponibles sur la page : <https://cnig.gouv.fr/pole-de-coordination-avec-les-territoires-a25598.html>

Etude préalable à la structuration d'une gouvernance territorialisée de la donnée en Nouvelle-Aquitaine : concertation avec les collectivités

La préfecture de région Nouvelle-Aquitaine a initié une démarche de structuration d'un cadre stratégique de la donnée et de l'intelligence artificielle fin 2022.

Après une phase de pré-étude et de recensement des usages au sein des services de l'Etat, une deuxième phase de **concertation préalable à la définition d'un modèle de gouvernance partagée** qui associé l'**État** et les **collectivités** territoriales a été lancée. Une troisième phase ultérieure est prévue en direction du monde associatif et des entreprises.

La méthodologie utilisée pour cette phase de concertation prévoit la réalisation d'une étude prospective en direction des collectivités. Celle-ci a été lancée en fin d'année dernière.

L'étude porte sur un panel d'une quarantaine de structures pour participer à cette concertation comprenant les services déconcentrés de l'Etat, la région et les départements ainsi que les intercommunalités jusqu'au niveau des métropoles et des communautés d'agglomération.

Les axes principaux qui structurent l'enquête sont : l'identification de la collectivité, les dispositifs de gouvernance existants, les modalités de partage des données, les outils et dispositifs opérationnels existants, et enfin les perspectives de mise en place d'une gouvernance territoriale en identifiant les freins et les leviers.

Le questionnaire structuré a été préparé, 4 ateliers de concertation sont prévus en janvier, ils seront le point de départ de l'enquête. Le rapport final devrait être livré vers le 20 mars 2025, il servira de base pour mettre les acteurs autour de la table. Celui-ci fera l'objet d'un point en comité d'administration régionale (CAR) avec le préfet de région en mai.

Remarques :

Compte-tenu du temps imparti et du budget qui pouvait y être consacré, il était très difficile d'inclure dans l'enquête l'ensemble des communes de Nouvelle-Aquitaine (il y a près de 4000 collectivités de Nouvelle-Aquitaine). Pour toucher plus largement les communes et EPCI, il est prévu de s'appuyer sur des relais, au niveau départemental, qui restent à identifier pour qu'ils soient les plus efficaces possibles et adaptés aux contextes des différents territoires.

Les plateformes de données sont un élément, mais ne doivent être le point d'entrée de la démarche. Celle-ci doit partir des besoins exprimés par les métiers. Il s'agit de construire des plateformes de gouvernance constituant un lieu de décision stratégique, un espace de concertation des métiers pour exprimer des besoins, un lieu d'échange entre les maîtrises d'œuvre, et enfin un organe qui permette de mettre en synergie les acteurs.

Une version anonymisée de l'étude est prévue d'être diffusée publiquement.

Il est encore trop tôt pour évaluer les besoins futurs en termes de dépense budgétaire. On peut imaginer qu'à l'issue de la phase d'objectivation des moyens, on pourra faire des propositions d'optimisation de ce qui fonctionne aujourd'hui, car même si, in fine, les données sont partagées, les acteurs travaillent encore beaucoup de manière silotée et pas encore avec des schémas de gouvernance partagée.

La prochaine étape consistera à étudier l'inclusion de entreprises et du monde associatif dans le dispositif. Pour cela on s'appuiera sur toutes les études disponibles et notamment [l'étude économique de l'écosystème géonumérique](#) publiée par l'Afigéo et ses partenaires. Les entreprises ne sont uniquement des fournisseurs de données mais aussi des partenaires pour fournir des appuis en outils.

Groupe de travail « Gouvernance de la donnée territoriale » : point d'étape et poursuite des travaux

Les travaux du groupe de travail (GT) « gouvernance de la donnée territoriale » ont été présentés au plénier du CNIG du 10 décembre 2024. Celui-ci a validé la [note produite par le GT](#) qui donne une définition de la donnée territoriale et émet des recommandations pour la mise en place des comités territoriaux de la donnée (CTD).

Le conseil plénier du CNIG a souhaité que le GT se poursuive avec un mandat renouvelé afin de suivre les premiers CTD qui seront organisés en 2025, d'en tirer des enseignements pour préciser les recommandations et de proposer l'articulation entre les CTD et les instances nationales.

Un projet de [nouvelle version du mandat du GT](#) est soumis à approbation du pôle de coordination avec les territoires.

Remarques

Un des principes recommandés par le GT est que chaque territoire organise son CTD de la manière qui lui semble la plus pertinente en fonction du contexte territorial ; ainsi l'association des plateformes régionales d'information géographique pourra y prendre des formes différentes selon les régions.

Un des objectifs du GT sera de préciser les articulations à établir entre les CTD et les instances nationales et les opérateurs nationaux. Il ne s'agit pas de remplacer a priori des instances existantes, mais de développer des articulations, en évitant les redondances. Il conviendra de porter une attention particulière à l'articulation avec les COP régionales pour que le numérique et les données y trouve réellement leur place.

Il est proposé que le GT travaille à partir de scénarios théoriques d'organisation de la plus légère à la plus intégrée pour évaluer quelques métriques en termes de coût, de compétences, de faisabilité et de complexité. Ces scénarios s'appuieront sur les expérimentations et sur les choix faits pour les premiers CTD qui peuvent différer selon les différentes régions. Cependant, il ne s'agit pas d'imposer des modèles, ce seront les retours de terrain qui vont montrer là où est l'efficacité ; moins on sera normatif plus on sera efficace.

L'IGN annonce qu'il est motivé pour contribuer aux CTD, car ceux-ci permettront d'améliorer la remontée des besoins et d'améliorer les mutualisations. Cependant, les CTD auront aussi vocation à traiter des besoins plus locaux qui ne remonteront pas forcément au niveau national.

Les réunions du GT vont être programmées, avec le projet de mandat tel qu'il est présenté aujourd'hui, mais des évolutions de ce mandat pourront être intégrées en cours de route.

Il sera utile de solliciter les régions qui n'ont pas encore participé aux travaux du GT.

Le GT aura aussi pour rôle de favoriser le partage d'expérience entre les territoires.

Jumeau numérique de la France : point d'étape et retour sur l'appel à commun

Face à la complexité de l'optimisation des choix en matière de politiques publiques, il devient nécessaire de pouvoir se projeter dans le futur par la simulation pour évaluer l'évolution prévisible des effets des phénomènes écologiques ainsi que l'impact anticipé des scénarios d'action envisageables, et favoriser une compréhension commune. C'est l'objet du jumeau numérique de la France et de ses territoires (JNFT) d'apporter des réponses à ce besoin.

Le JNFT est un projet porté par l'IGN, le CEREMA et l'INRIA, dont l'objectif est de mettre en place une démarche outillée pour développer les capacités des acteurs industriels et publics souhaitant s'investir ou expérimentant déjà des projets de jumeaux numériques sur leur territoire. Plus concrètement, il s'agit :

- de réduire les coûts des initiatives locales et de faciliter leur réplique sur d'autres territoires (passage à l'échelle), en proposant un socle technique mutualisé et ouvert ;

- de permettre de croiser plus largement les expertises et les points de vue liés à différentes politiques publiques, en fixant un cadre d'interopérabilité et d'interface, notamment pour l'accès à des espaces communs de données publiques et privées ;
- de construire une place de marché pour dynamiser une filière économique autour de l'enrichissement des capacités des jumeaux numériques du territoire à l'aide de briques logicielles d'analyse ou de simulation dans différentes spécialités ;
- de mettre en place et animer une place de science facilitant la mise au point d'avancées technologiques issues de la R&D (logique de « bac à sable »), notamment en matière d'intelligence artificielle, ainsi que leur passage vers des applications métier.

Un « appel à commun » lancé en mai 2024, a permis de montrer le vif intérêt autour cette démarche avec plus de 200 réponses d'entreprises privées, de collectivités, d'établissements publics ou de recherche, et d'identifier 7 cas d'usages prioritaires.

Remarques

Le projet est en attente d'une décision de financement suite au dépôt d'un pré-dossier auprès du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI). Un dossier final est en cours de consolidation pour le premier trimestre 2025 pour une décision attendue à l'été 2025. Il s'agit de financer une phase de démonstrateur sur 3 ans avec la mise en place d'un socle commun et des ouvertures de services s'échelonnant de 2026 à 2028.

Les difficultés du projet sont tout à la fois des défis techniques pour mettre en commun des données très variées et des défis d'organisation de la gouvernance car l'objectif du projet est plus complexe que le simple rassemblement des jumeaux existants, il s'agit d'avoir une approche systémique de façon intégrée.

Au niveau international, il existe des initiatives comparables en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas, mais sans une démarche aussi complète en termes de gouvernance. Au Japon, le projet [PLATEAU](#), est déjà bien avancé avec des objectifs similaires. Sur des territoires très urbains, des jumeaux numériques existent sur des cités-Etat comme Singapour ou Monaco.

Dans la phase de démonstrateur, un maillage en 3D (Mesh) sera produit sur l'ensemble du territoire avec les données du lidar HD, ainsi qu'un maillage texturé avec des images aériennes. Une couche vecteur sera produite sur 4 départements pilotes. Les applications pilotes développées dans le cadre du démonstrateur seront également disponibles.

Pour assurer un financement sur le long terme, le socle technique qui contient des données et des services numériques de base restera ouvert et gratuit, mais certaines applications seront payantes. Différents modèles pourront co-exister avec des briques open-source et des briques payantes.

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le **31 mars 2025 à 14h00 (Heure de Paris)** horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

Annexe : Liste des participants

CNIG	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
	Benoît	MORANDO	Secrétaire général adjoint
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	Nicolas	BERTHELOT	Responsable de la Fabrique des géo-communs
	Nicolas	LAMBERT	Chef de service des partenariats et relations institutionnelles
	David	DI MARCO	Chef de département service des partenariats et relations institutionnelles
	Quentin	HOUERY	Directeur de projet Jumeau numérique
	Jonathan	RENAULT	Pilote du programme Géoplateforme
INSEE	Camille	FREPPEL	Département action régionale
FNAU	Laurie	GOBLED	Institut Paris-Région
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN	Chargé de mission données et cartographie
MTECT-CGDD	Hélène	BEGON	Adjointe au responsable de l'Ecolab
MTECT-DNUM	Luc	BOYER	DNUM
AFIGEO	Gwenaël	MARTIN	chargé de mission animation
Auvergne-Rhône-Alpes	Brice	GAL	RGD Savoie-Mont-Blanc
Bretagne	Stéphane	MEVEL-VIANNAY	Géo Bretagne
Bourgogne-Franche-Comté	Benjamin	BARDOT	ARNIA
Corse	Marion	DREVET-LEONARDI	SGAC
Grand-Est	Marie-Christine	SCHOTT	Région Grand-Est
Guadeloupe	Franz	DELANNAY	DEAL Guadeloupe
	Anouk	ROBILLARD	Région Guadeloupe
Guyane	Boris	RUELLE	Collectivité territoriale de Guyane
Hauts-de-France	Damien	DESCOINGS	Région Hauts-de-France – Géo2France
	Caroline	CALVEZ-MAES	DREAL Hauts-de-France
Ile-de-France	Nathalie	LEMOINE	GéoIDF
Normandie	Fabrice	TAILLEFUMIER	CRIGE Normandie
	Jérémy	FLEURISSON	Région Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Martin	BLAZEK	GIP ATGerI
	Pierre	MACE	GIP ATGerI
	Patrick	BENAZET	SGAR
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
	Karine	JACQUELIN	Région Occitanie
Pays-de-la-Loire	Christophe	NICOLLE	Région Pays-de-la-Loire